

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

# **CHAMPIONNAT DES COLLÉGIENS AU VENT mercredi 29 janvier 2025**

\*

\*

\*

### **Article 1 : Présentation**

L'Échiquier Du Nord organise le « championnat des collégiens au vent » le mercredi 29 janvier 2025 en partenariat avec le collège des Deux Canons, et avec le soutien de la Ligue Réunionnaise du Jeu d'Echecs. Localement, ce tournoi s'inscrit dans le cadre des Championnats de France des Collèges et remplace la phase départementale. Il est donc qualificatif pour la phase académique.

Lieu du tournoi :

Collège Les Deux Canons

B.P. n° 56,

40 Avenue de Lattre de Tassigny,

97491 Sainte-Clotilde Cedex (île de La Réunion).

Ce tournoi est ouvert aux joueurs et aux joueuses titulaires d'une licence A ou B de la FFE et scolarisés dans un collège localisé dans les arrondissements Nord et Est de La Réunion. La licence peut être prise à l'occasion du présent championnat.

### **Article 2 : Règles et Appariements**

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE, adoptées lors du 93<sup>ème</sup> Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicable depuis le 1er janvier 2023.

Les appariements se font au système suisse (Règles C04 FIDE).

Seront appariés à la 1<sup>ère</sup> ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI).

L'annexe A concernant les parties rapides sera appliquée pour l'intégralité du tournoi. Les règles de compétition ne s'appliquent pas : l'article A.4 ne s'applique pas ; l'article A.5 s'applique.

### **Article 3 : Cadence**

La cadence de jeu sera de 12 minutes + 3 secondes / coup par joueur.

### **Article 4 : Horaires**

Le tournoi aura lieu le mercredi 29 janvier 2025.

Vérification des licences de 8 h 30 à 8 h45

Le nombre de rondes est fixé à 7 :

Ronde 1 : 9 h 00	Ronde 2 : 9 h 45,
Ronde 3 : 10 h 30	Ronde 4 : 11 h 15,
Pause « déjeuner tiré du sac » : 12 h 00 à 13 h 00	
Ronde 5 : 13 h 00,	Ronde 6 : 13 h 45,
Ronde 7 : 14 h 30	
Remise des prix : 15 h 30	

Départ des enfants à 16h00

### **Article 5 : inscriptions**

La clôture des inscriptions est fixée au vendredi 24 janvier 2025.  
Une participation de 1,50 € est demandée pour chaque collégien non licencié dans un club d'Échecs, somme à payer à l'Echiquier Du Nord avant 8 h 30 le mercredi 29 janvier 2025.

Cette somme correspond à une licence fédérale B scolaire pour la saison 2024 2025.

### **Article 6 : Classement**

Le système de départage sera le Buchholz tronqué, le Buchholz, le cumulatif.

Pas de prix en espèces.

Récompenses diverses : coupe, médailles, ...

### **Article 7 : Forfaits**

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de **5 minutes** de retard est forfait pour la ronde concernée, sauf si l'arbitre en décide autrement.

Tout joueur faisant forfait n'est apparié à une ronde que s'il justifie son absence (avant la publication des appariements de la ronde suivante).  
Tout joueur faisant deux forfaits (consécutifs ou non) sera exclu du tournoi.

### **Article 8 : Fin de partie**

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) indique le résultat de cette partie sur la feuille prévue à cet effet :

Victoire des blancs : 1-0

Victoire des noirs : 0-1

Partie nulle : 0,5 - 0,5

Chaque joueur doit ranger ses pièces sur l'échiquier.

## **Article 9 : classement par établissement**

Un classement par établissement est également établi d'après le total des points des 8 meilleurs participants ou participantes du même collège dont au moins les 2 premières filles et les 2 premiers garçons.

a) Une équipe est dite complète lorsqu'elle comprend 8 membres dont **au moins 2 garçons et 2 filles.**

b) **Les équipes complètes seront classées avant les équipes incomplètes.** Pour tous les établissements qui ont moins de 8 membres ou un quota incomplet de garçons ou de filles, le calcul se fait en comptabilisant 0 point pour les places vacantes.

c) En cas d'égalité, on fera la somme des points de départages (1° Buchholz tronqué, 2° Buchholz, 3° cumulatif).

d) En cas de nouvelle égalité, on prendra l'équipe avec la moyenne d'âge la plus jeune.

Les 10 premières équipes seront qualifiées pour la phase académique par équipes qui se déroulera le 26 Mars 2025 à Saint-Joseph.

De plus, à l'issue de cette compétition, le titre individuel de « Champion des collégiens au vent » est décerné.

## **Article 10 : Rappels**

Un joueur ne doit pas quitter la zone de jeu contre l'avis d'un arbitre du tournoi.

Les téléphones portables doivent être éteints et rangés dans les sacs ! Un téléphone qui sonne entraîne la perte de la partie.

Jouer un premier coup illégal est sanctionné par l'ajout d'une minute à l'adversaire. Pour le second coup illégal joué par le même joueur, la partie est perdue par ce joueur.

## **Article 11 : Arbitre**

L'arbitre principal du tournoi est Thierry PRETET (AFO1).

Des arbitres adjoints seront désignés.

L'Arbitre  
Thierry PRETET  
Echiquier Du Nord

L'Organisateur  
Daniel TRAN  
Collège Les Deux Canons